

Au Rwanda, la mission trouble de l'assistance technique militaire française

De 1975 à 1993, Paris a particulièrement soigné sa collaboration militaire avec Kigali. L'histoire de cette coopération se croise étrangement avec celle du massacre d'avril 1994.

RÉTROSPECTIVE

En avril 1994, au Rwanda, eut lieu l'un des derniers génocides du XX^e siècle où près de 800 000 Tutsi et Hutu de l'opposition furent massacrés en moins de trois mois. La France, qui soutenait le régime, reconnaît une faute politique dans ce massacre mais pas de responsabilité militaire, comme le déclarait encore, le 26 janvier 2008, Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères françaises, en présence du président rwandais Paul Kagamé à Kigali. Quelle a été la nature de l'assistance militaire française sachant que ses troupes ne participèrent que ponctuellement aux combats et que seuls quelques soldats étaient présents au moment du génocide?

L'histoire de la coopération entre la France et le Rwanda connaît un moment clé en 1975, lorsque un premier accord militaire est signé par le président Valéry Giscard d'Estaing. Il prévoit que «la France mette à disposition les militaires français nécessaires pour l'organisation et l'instruction de la Gendarmerie rwandaise». En 1983, une première révision précise que les personnels français «servent sous l'uniforme rwandais avec un badge 'coopération militaire'»¹ car ils peuvent être appelés à occuper des postes de substitution dans la Gendarmerie rwandaise. Ces liens se consolident durant neuf ans. Mais voilà qu'en 1992, une deuxième modification supprime l'interdiction faite aux coopérateurs militaires d'être associés de près ou de loin à toute opération de guerre ou de rétablissement de l'ordre»².

Deux ans auparavant, le premier octobre 1990, alors que les présidents Yoweri Museveni et Juvénal Habyarimana se trouvent à New York pour assister à une conférence de l'UNICEF sur les problèmes de l'enfance dans les pays du tiers-monde, une centaine d'hommes armés en provenance de l'Ouganda attaquent le poste de Kagitumba, sur la frontière nord-est rwandaise. C'est la première offensive du Front patriotique rwandais (FPR) qui ne dispose ni d'artillerie ni de blindés mais il parvient jusqu'à 90 kilomètres de Kigali. C'est à ce moment que la France prend un virage troublant: «L'irruption des rebelles fournit le prétexte à la première manipulation, celle qui enclenche la mécanique. En accord avec le gouvernement rwandais, l'armée française met en scène la fausse attaque de Kigali», raconte Patrick de Saint-Exupéry, journaliste du *Figaro* au Rwanda, dans *L'inavouable*³.

UNE THÈSE ORIGINALE

Ainsi l'opération Noroit est déclenchée pour assurer la sécurité des ressortissants français. Le 4 octobre 1990, quelque 150 légionnaires atterrissent à Kigali pour faire face à «l'attaque rebelle». «Les soldats débarquent des avions comme s'ils allaient faire la guerre, alors que pas un seul coup de feu n'a été tiré. Simple erreur de *timing*. Quelques heures plus tard, la nuit de Kigali s'illumine de milliers de coups de feu. Les rebelles ont investi la ville, affirme aussitôt le gouvernement rwandais»⁴ qui dénonce une «invasion étrangère de monarchistes revanchards tutsi (*sic*)»⁵. Pourtant, les rebelles ne sont jamais entrés dans Kigali. Ces sont en réalité les Forces armées rwandaises (FAR) qui tirent. Le journaliste affirme: «Cette soi-disant entrée des rebelles dans Kigali n'est qu'une manipulation»⁶. Une enquête officielle confirme: «Noroit maintient le FPR en dehors de Kigali, sauve le régime et sert de prétexte pour organiser des arrestations massives.»⁷

Pourquoi la France se prête-t-elle à ce jeu? Patrick de Saint-Exupéry avance une thèse originale: «François Mitterrand est un homme de pouvoir fasciné par l'Histoire et les théories du complot. (...) Ministre des colonies et ministre de l'intérieur au début de la guerre d'Algérie, il est séduit par la 'guerre révolutionnaire'»⁸. Au président vieillissant un élixir de jeunesse s'offre alors une intrigue à sa hauteur. Le journaliste du *Figaro* poursuit en indiquant que «les chefs du FPR, qui ont œuvré dans les services secrets ougandais, tiennent un discours révolutionnaire et certains de leurs responsables ont effectué des stages à Fort-Bragg»⁹. De plus, l'armée américaine vient de créer, début 1990, un bureau des «opérations psychologiques». La conclusion s'impose: les Américains viennent de lancer au Rwanda une «guerre révolutionnaire» contre l'empire français. La matérialité du complot est établie.

Le 23 janvier 1991, le FPR lance une deuxième attaque sur Ruhengeri. En représailles, entre 300 et 1000 Tutsi sont massacrés. Interrogé sur la révolte qui pousse les paysans à massacrer les Tutsi, le président Habyarimana répondra: «Il ne s'agit pas d'une révolte.» Patrick de Saint-Exupéry rappelle que «après cette attaque, une structure parallèle de commandement militaire est mise en place. L'Élysée veut que le Rwanda soit traité de manière confidentielle»¹⁰. Suite à cette décision, «le 20 mars 1991, la France met à disposition un Détachement d'assistance militaire (Dami), d'une trentaine d'instructeurs. Cette décision ne sera pas annoncée officiellement. La mission consiste à former les FAR sur le plan tactique, à l'emploi de mortiers, de mines et d'explosifs, à assurer la protection des ressortissants français à Ruhengeri, et à collecter des renseignements. Le Dami sera reconduit jusqu'en décembre 1993»¹⁰. Le 30 avril 1991, le colonel Gil-

bert Canovas rappelle les aménagements intervenus depuis octobre 1990 jusqu'à fin 1993. La France a aidé le Rwanda à faire passer son armée de 5000 à 50 000 hommes par un recrutement massif, en clair, la formation de milices. Si la France n'a pas directement formé les miliciens elle a formé ses formateurs.

La situation se dégrade au début de 1994. La mise en place du gouvernement de transition est reportée à de nombreuses reprises, les attentats et assassinats se multiplient et les milices dressent des listes d'opposants à éliminer. Le 11 janvier, le général Roméo Dallaire, commandant de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) informe le siège de New York que les milices armées Interahamwe du président Juvénal Habyarimana ont dressé des listes de Tutsi et formé 1700 combattants prêts à se répandre dans Kigali par groupes de quarante, afin de tuer un millier de Tutsi en vingt minutes.

Le 3 avril, la Radio télévision libre des mille collines (RTLM) dans son style loufoque annonce que le FPR «se prépare à faire un petit quelque chose. Ils ont des dates, nous les connaissons... nous avons des agents... qui nous apportent des informations. Ils nous disent que le 3, le 4 et le 5 avril, il se passera un petit quelque chose ici à Kigali. Et aussi le 7 et le 8... vous entendrez les balles et les grenades exploser»¹¹. La date du 6 avril est omise. Le 4 avril, en présence de Roméo Dallaire, Théoneste Bagosora, cerveau du génocide, déclare que «la seule solution plausible pour le Rwanda serait l'extermination des Tutsi». Il prendra la tête du gouvernement provisoire après l'attentat contre l'avion présidentiel.

Le 6 avril à 20h22, le Falcon 50 présidentiel transportant Juvénal Habyarimana ainsi que le président du Burundi Cyprien Ntaryamira

FRANÇOIS ROSSIER
ANTHROPOLOGUE

«La France a aidé le Rwanda à faire passer son armée de 5000 à 50 000 hommes par un recrutement massif, en clair, la formation de milices. Si la France n'a pas directement formé les miliciens elle a formé ses formateurs.»



À KIGALI, DES CRÂNES DES VICTIMES DU GÉNOCIDE CONSERVÉS DANS UNE ÉGLISE

© KEYSTONE / AP PHOTO / KAREL PRINSLOO / 1 OCTOBRE 2001

est abattu peu avant son atterrissage à Kigali. Dix-huit ans plus tard, le rôle de la France au Rwanda reste tabou malgré les travaux de la mission d'information parlementaire française en 1998. Et pour être bien sûr que le monstre ne refasse jamais surface, Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, asséna la théorie d'un double génocide sur les ondes de RFI en septembre 2003¹². En clair, c'était une affaire de «sauvages».

¹ Mission d'information parlementaire française (1998), page 27.

² Mission d'information parlementaire française (1998), page 140.

³ Patrick de Saint-Exupéry, *L'inavouable*, Éditions Les Arènes, 2004, page 279.

⁴ *L'inavouable*, page 242.

⁵ Monique Mas, *Paris - Kigali 1990 - 1994*, L'Harmattan, 1999, page 7.

⁶ *L'inavouable*, page 243.

⁷ Mission d'information parlementaire française (1998), page 81.

⁸ *L'inavouable*, page 268.

⁹ *L'inavouable*, page 270.

¹⁰ *L'inavouable*, page 246.

¹¹ *RTLM Broadcasting genocide*, page 59:

<http://www.article19.org/data/files/pdfs/publications/rwanda-broadcasting-genocide.pdf>

¹² *L'inavouable*, note d'introduction.